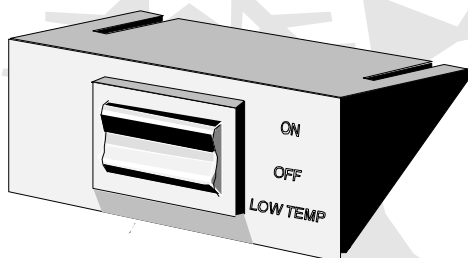


# DÉMARREUR À DISTANCE

# ASTRO *START*

M A N U E L D E L ' U S A G E R

## MODÈLE STS-100



Conçu pour tout véhicule automobile à essence ou diesel et à boîte de vitesses automatique. (Les modèles à carburateur ont besoin d'un solénoïde en option) **NE PAS INSTALLER SUR VÉHICULE À BOÎTE DE VITESSES MANUELLE.**

Fabriqué au Canada par:

## ASTROFLEX Inc.

EN INSTANCE DE BREVETS

NO DE BREVET CDN 1.130.426  
NO DE BREVET U.S. 4.345.554

193-072-211-A0

## INTRODUCTION

Merci d'avoir choisi le démarreur à distance *ASTRO<sup>START</sup>*. Votre démarreur à distance est le résultat de recherches intensives menées par une entreprise spécialisée dans la conception de produits électroniques de haute qualité pour les véhicules automobiles. Fiable et durable, il a été conçu pour vous procurer plusieurs années d'utilisation sans jamais défaillir. Son entrée d'impulsion en fait un produit compatible avec une grande variété d'appareils contrôlés à distance. Lisez bien les instructions qui suivent pour mieux le connaître et en tirer tous ces avantages. Il se peut que certaines fonctions décrites ci-après ne s'appliquent pas à votre véhicule.

## RÈGLES DE SÉCURITÉ

Toujours fermer l'interrupteur principal du système lorsque le véhicule est stationné dans un endroit clos et non ventilé ou lorsqu'il est admis dans un garage pour un entretien ou une réparation.

Toujours fermer l'interrupteur principal du système lorsque celui-ci n'est pas utilisé pendant une longue période.

Gardez les télécommandes hors de la portée des enfants.

Procédez à des mises au point régulières du moteur de votre véhicule afin d'assurer un fonctionnement optimal de votre démarreur à distance.

Assurez-vous que la commande des essuie-glace est bien à l'arrêt avant de quitter votre véhicule.

Faites régulièrement la vérification de l'arrêt du moteur déclenché par les dispositifs de sécurité. (Voir " VÉRIFICATION DE SÉCURITÉ")

Conformez-vous aux règlements locaux. Certains pourraient vous interdire de laisser tourner le moteur de votre véhicule sans surveillance dans un lieu public.

Avertissez toujours les mécaniciens et techniciens affectés à l'entretien de votre véhicule que celui-ci est équipé d'un démarreur à distance .

Il est vivement recommandé de procéder à une vérification annuelle de votre démarreur à distance. Pour ce faire, contactez le dépositaire le plus près de chez vous.

## AVANT D'UTILISER VOTRE DÉMARREUR À DISTANCE

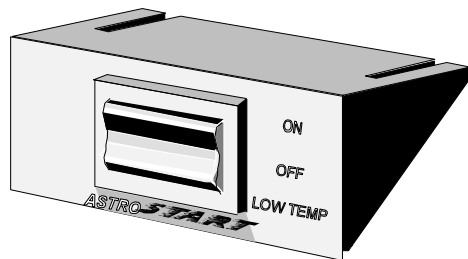
Lorsque vous quittez votre véhicule, vous devez prévoir l'utilisation de votre démarreur à distance.

Réglez le système de chauffage et de climatisation à la position désirée (en même temps qu'il démarrera votre véhicule, le démarreur à distance mettra en marche le système de chauffage et de climatisation).

- Mettez la commande des essuie glace à la position "OFF".
- Assurez-vous que le levier de transmission est à la position "PARK".

## UTILISATION DE L'INTERRUPTEUR PRINCIPAL

L'interrupteur principal est habituellement installé sous le tableau de bord. Il comprend un bouton à trois positions **ON**, **OFF** et **LOW TEMP**. L'interrupteur permet d'annuler les fonctions de démarrage et la mise en fonction du mode sentinelle.



## POUR DÉMARRER LE MOTEUR DE VOTRE VÉHICULE

Votre démarreur à distance est contrôlé par un appareil extérieur, vérifiez dans le manuel de cet appareil pour en connaître les commandes, ou demandez à votre installateur quelle commande a été attribuée à la fonction "Démarrage / Arrêt" de votre démarreur.

Les feux de position clignotent alors une fois pour confirmer la réception de la commande, puis demeurent allumés tout le temps que le moteur est en marche à distance, soit pour la durée de temps programmée.

## MODE CONTINU

Le mode continu permet de laisser fonctionner le moteur de votre véhicule même après avoir retiré la clé du contact (ce mode ne peut être activé que lorsque le véhicule a été démarré en utilisant la clé de contact). Il s'agit d'une fonction pratique qui vous permet de quitter votre véhicule pour une courte période de temps tout en laissant le système de chauffage ou de climatisation en marche.

Envoyez la commande "Démarrage / Arrêt" pendant que le moteur tourne.

Les feux de position s'allumeront et vous pourrez retirer la clé. Le moteur tournera pour la durée de temps programmée et s'arrêtera de lui-même à la fin de cette période si vous n'êtes pas revenus. Si le moteur tourne toujours lorsque vous revenez à votre véhicule (avant la fin de cette période), mettez la clé dans le contact, tournez-la jusqu'à la position **MARCHE** et appuyez sur les freins. Toutes les actions qui font normalement arrêter le moteur lorsqu'il est démarré à distance (pression sur la pédale des freins, ouverture du capot, etc...) auront le même effet durant la période de marche.

## POUR ARRÊTER LE MOTEUR DE VOTRE VÉHICULE

La même commande est attribuée pour le démarrage et l'arrêt.

Le moteur s'arrêtera et les feux de position s'éteindront.

## MODE DE BASSE TEMPÉRATURE (MODE SENTINELLE)

Le mode de basse température, ou mode sentinelle, permet au système de faire démarrer le moteur de votre véhicule automatiquement lorsque la température passe sous les -15°C (5°F). Le moteur tournera pour la durée de temps programmée, ensuite le mode sentinelle fera une pause de 2h 30 min. pour ensuite redémarrer le moteur si la température est toujours sous les -15°C (5°F). Toutes les actions qui font normalement arrêter le moteur lorsqu'il est démarré à distance (pression sur la pédale des freins, ouverture du capot etc.) auront le même effet dans ce mode.

### **POUR ACTIVER LE MODE SENTINELLE**

Placez l'interrupteur principal à la position **LOW TEMP**, puis appuyez sur les freins.

Au bout de 2h 30 min, si la température est sous les -15°C (5°F), le moteur démarrera. Si la température est au dessus de -15°C (5°F), la sentinelle attend alors que celle-ci passe sous -15°C (5°F) avant de démarrer.

Si le système ne peut pas exécuter la commande (exemple, si le capot est ouvert), les feux de position clignoteront trois fois et le mode sentinelle demeure inactif.

### **LE MODE SENTINELLE EST DÉACTIVÉ LORSQUE;**

- La clé est mise en position “**ON**”.
- L'interrupteur est placé hors de la position “**LOW TEMP**”.
- Un des dispositifs de sécurité détecte une condition d'infraction sauf l'appui sur les freins et la télécommande. (Voir ce qui arrête le moteur de votre véhicule).

### **EN ENTRANT DANS VOTRE VÉHICULE ...**

- N'appuyer pas sur les freins, ceci couperait le moteur immédiatement.
- Mettez la clé dans le contact, tournez-la jusqu'à la position “**ON**”.

**ATTENTION:**

**NE PAS TOURNEZ LA CLÉ DE CONTACT JUSQU'À LA POSITION “START” .**

- Conduisez comme d'habitude.

### **CE QUI ARRÊTE LE MOTEUR DE VOTRE VÉHICULE**

Pour votre sécurité, le moteur de votre véhicule ne démarrera pas ou s'arrêtera si:

- La télécommande transmet un message d'arrêt.
- Le capot est ouvert.
- La pédale des freins est actionnée.
- La transmission est hors de la position “**PARK**” ou “**NEUTRE**”.
- Le moteur s'emballe.
- L'interrupteur principal est fermé (**OFF**).

### **DURÉE DU FONCTIONNEMENT DU MOTEUR**

Le moteur de votre véhicule s'arrêtera automatiquement au terme d'une durée de fonctionnement prédéterminée. Les feux de position demeureront allumés tant que le moteur sera en marche. La durée de fonctionnement du moteur est programmable. Elle a été fixée à 15 minutes par le fabricant, mais peut être ajustée à vos besoins.

### **SI LE MOTEUR NE DÉMARRE PAS**

Si votre système ne parvient pas à démarrer votre véhicule du premier coup, il attendra quelques secondes et fera une nouvelle tentative (il pourra réessayer jusqu'à deux fois selon la raison du refus de démarrer). Après quoi, il se fermera automatiquement et demeurera en attente d'une nouvelle commande.

## VÉRIFICATION DE SÉCURITÉ

Afin de maintenir un haut standard de sécurité, effectuez mensuellement les vérifications de routine suivantes.

### **INTERRUPTEUR DE CAPOT**

- Démarrez votre véhicule à distance
- Ouvrez le capot

Le moteur doit s'arrêter lorsque l'angle d'inclinaison du capot dépasse les 30°. Si le moteur n'arrête pas immédiatement, placez l'interrupteur principal à la position "**OFF**" **jusqu'à ce que la situation soit corrigée**, consultez votre centre de service.

### **DÉTECTION DE LA POSITION DU "PARK" ET "NEUTRE" DE LA TRANSMISSION**

Votre démarreur est conçu pour vérifier en tout temps la position du levier de vitesses.

Si votre véhicule nécessite que la clé soit dans le contact afin de débloquer le levier de vitesses, votre véhicule est sécuritaire tant que les clés sont maintenues hors de la portée des enfants.

Si le levier peut être embrayé sans que la clé ne soit dans le contact, effectuez cette petite vérification de routine;

- Placez le levier de vitesses en position "embrayé".
- Soyez prêt à appuyer sur les freins.
- Démarrez votre véhicule à distance.
  
- Répétez ces étapes dans les positions "**Drive**" et "**Reverse**".

Si dans les quatre-vingt-dix (90) secondes qui suivent, le démarreur engage, placez l'interrupteur principal à la position "**OFF**" **jusqu'à ce que la situation soit corrigée**, consultez votre centre de service.

## REMPACEMENT OU SURVOLTAGE DE LA BATTERIE (BOOST)

Si, pour toute raison, vous deviez remplacer ou survolter la batterie.

Placez d'abord l'interrupteur principal à la position "**OFF**", jusqu'à ce que la batterie soit remplacée et complètement chargée.

Si la polarité est inversée lors de cette opération, cela peut endommager votre démarreur à distance de façon permanente..
--

## GARANTIE À VIE LIMITÉE

- 1) **ASTROFLEX INC.** garantit à l'acheteur original le produit manufacturé ci-après nommé contre tout défaut de main-d'oeuvre ou de matériel pour la période ci-après mentionnée.
- 2) Cette garantie exclut toute garantie légale, excepté naturellement les dispositions d'ordre public.
- 3) Cette garantie ne vaut qu'en faveur de l'acquéreur original; un acquéreur subséquent ne pourra pas s'en prévaloir.
- 4) Cette garantie est valable pour la durée du véhicule automobile sur lequel le produit a été installé à l'origine et s'il demeure installé sur ledit véhicule automobile, sauf en ce qui a trait aux composantes pour lesquelles une durée plus courte de garantie est prévue.
- 5) Si les conditions mentionnées aux paragraphes 3) et 4) sont réalisées, la garantie s'applique aux produits suivants: TS-100, STS-100, STS-200, RS-101, RS-102, RS-103, RS-113, RS-212, RS-213, RS-304, RS-414 et RS-504, mais seulement pour la section principale de ces produits, soit le module de contrôle.
- 6) Tout autre accessoire (tel que transmetteur, commutateur, antenne, module DL-3 ou DL-4, etc.) n'est garanti que pour une période d'un an à compter de la date du contrat d'achat, les piles ne faisant l'objet d'aucune garantie.
- 7) **ASTROFLEX INC** s'engage à réparer ou remplacer toute pièce ou le produit, selon ce qui est mentionné au paragraphe 5), sans frais au cours de la première et de la deuxième année du contrat et, selon ce qui est mentionné au paragraphe 6), sans frais au cours de la première année du contrat.
- 8) À compter de deux ans après la date du contrat, **ASTROFLEX INC** s'engage à réparer ce qui est décrit en 5) pour des frais limités à 30,00\$ qui doivent accompagner le produit à réparer. Celui-ci sera retourné à l'acheteur port dû.
- 9) Si l'acquéreur est incapable de fournir une preuve d'achat, la garantie est limitée à deux ans à compter de la date du manufacturier tel que confirmé par le numéro de série du produit. L'acheteur de ce produit **ASTROSTART** s'engage à retourner ce dernier pour le service de garantie port payé à l'adresse indiquée à l'endos de ce document.
- 10) Cette garantie ne s'applique qu'au produit lui-même et ne s'applique pas aux dommages matériels autres qu'au produit lui-même.
- 11) **ASTROFLEX INC** ne donne aucune garantie, et quant au produit lui-même et contre les dommages que le produit pourrait causer, si l'une ou l'autre des conditions suivantes survient:
  - a) l'installation n'a pas été faite par l'installateur-distributeur, et selon les directives d'**ASTROFLEX INC**;
  - b) le produit a été accidenté après son installation;
  - c) l'acquéreur a fait du produit un usage non conforme au guide de l'utilisateur;
  - d) l'acquéreur a réparé lui-même le produit ou fait réparer le produit chez une personne non autorisée par **ASTROFLEX INC**;
  - e) le produit a été réparé avec des pièces non autorisées par **ASTROFLEX INC**.
- 12) **ASTROFLEX INC** n'est pas responsable des frais engagés pour enlever ou réinstaller le produit.
- 13) La présente garantie constitue la seule garantie d'**ASTROFLEX INC** à l'égard de l'acquéreur original, toute autre garantie est spécifiquement exclue, même la garantie légale, excepté naturellement les dispositions d'ordre public.

Note: Le fonctionnement, les spécifications et le design de nos produits sont sujets à changement sans préavis.

Ce dispositif satisfait aux exigences du ministère des Communications (MDC) du Canada, prescrites dans le document CNR-210. Son utilisation est autorisée seulement sur une base de non-brouillage et de non-protection; en d'autres termes, ce dispositif ne doit pas être utilisé s'il est établi qu'il représente une source de brouillage nuisible pour les services autorisés par le MDC. Par ailleurs, l'utilisateur de ce dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

No d'homologation MDC: 1854 K 1066

## **ASTROFLEX INC.**

---

---

Service à la clientèle

1164 Route 220 Ste-Élie D'orford

(Québec) CANADA

J0B 2S0